



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 6 décembre 2023



Dossier de presse

Toulouse, le 6 décembre 2023

SOMMAIRE

- **Adoption du pacte « place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac : construire ensemble un futur désirable »**
- **Actualités du réseau**
- **Investissements**



Dossier de presse

Toulouse, le 6 décembre 2023

▪ Adoption du pacte « place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac : construire ensemble un futur désirable »

Avec plus de 1,47 million d'habitants, l'aire d'attraction de Toulouse est la 5ème de France. Elle connaît une croissance démographique parmi les plus élevées avec 15 000 nouveaux habitants chaque année. Ce phénomène se traduit par des forts impacts en termes de mobilité : ainsi on estime à 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires d'ici 10 ans.

L'Etat a exprimé la nécessité de préserver le rôle économique majeur de la plateforme aéroportuaire de Toulouse-Blagnac, site stratégique pour l'économie locale, nationale et européenne, tout en l'inscrivant dans le cadre d'un développement durable intégrant les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes (habitants, usagers, collectivités et acteurs économiques).

Cette volonté est partagée par Tisséo Collectivités, dont les objectifs seront développés dans son futur plan de mobilité. Dans cet objectif, l'Etat, en lien avec la Métropole et les communes concernées (notamment celles du nord de l'agglomération), avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Région Occitanie, a initié et animé une démarche originale « d'atelier des territoires ».

Parmi les 12 objectifs définis, l'action de Tisséo Collectivités s'inscrit parfaitement dans l'objectif 3 de l'ambition 1 « *Améliorer la qualité de vie des habitants en travaillant sur l'habitat et les mobilités* » et a voté au Comité Syndical du mercredi 6 décembre 2023 son intention de participer aux différentes réflexions inhérentes à cette ambition.

Rappel du projet

La place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac se trouve au cœur des enjeux d'aménagement durable de notre époque. Environnement et qualité de vie, emploi, développement industriel et mutations économiques, usage du foncier, habitat, mobilités... autant de défis à relever et d'obstacles à dépasser pour révéler le potentiel de ce territoire et préparer un futur désirable pour tous ceux et celles qui y vivent et y travaillent. Le périmètre transcende les limites administratives et institutionnelles.

C'est pourquoi sur proposition du préfet de Région, le Conseil régional, Toulouse Métropole, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, avec le SICOVAL, les Hauts-Tolosans, ont décidé de s'engager ensemble dans une démarche d'Atelier avec les 127 communes du PEB (Plan d'Exposition au Bruit) et impliquant les forces vives du territoire. En imaginant la place aéroportuaire comme démonstrateur du développement durable, il s'agit de construire un « pacte gagnant-gagnant » pour son devenir, au bénéfice de l'intérêt général.



Dossier de presse

Toulouse, le 6 décembre 2023

■ Actualités du réseau

5 décembre 2023 : Tisséo a reçu le Pass d'Argent attribué lors des 32^e Palmarès des Mobilités organisé par le magazine Ville, Rail et Transports. Ce prix s'appuie sur les chiffres 2022 collectés auprès des grands réseaux français par l'Union des Transports Publics. Il récompense les efforts répondant aux besoins de mobilité grandissants dans l'agglomération toulousaine. En effet, avec 180 millions de validations enregistrées en 2022, Tisséo réalise une hausse de la fréquentation de +22 % par rapport à 2021. Après une période difficile liée à la crise sanitaire, la fréquentation du réseau a presque retrouvé celle de 2019.

Le jury a également salué le caractère innovant du réseau, avec la mise en place de services billettiques et de l'Open Payment sur le réseau en 2024.

Ce prix récompense les engagements pour relever les défis des mobilités de demain.

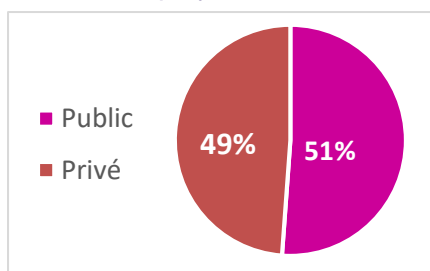
Jusqu'au 9 décembre 2023 : Grande collecte de cadeaux neufs et non emballés organisée en partenariat avec le Secours Populaire de la Haute-Garonne dans la station Capitole de 11h à 19h.

14 décembre 2023 : Remise des prix des Trophées Ecomobilité

31 décembre 2023 : Opération Saint-Sylvestre → le métro circulera 24h/24h pour se déplacer en toute sérénité le soir du réveillon

Bilan du management de la mobilité

Au travers de conventions de partenariat, Tisséo Collectivités accompagnera 7 nouveaux employeurs dans l'élaboration de leur plan de mobilité employeur : la clinique de l'Union, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, GRDF, l'Institut National de Santé et de Recherche Médicale (INSERM), SOGECLAIR, Météo France et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Toulouse Haute-Garonne. Ces sept plans de mobilité employeur concerneront, au total, 3 500 salariés ;



Depuis plus de vingt ans, Tisséo Collectivités accompagne les employeurs dans la démarche d'élaboration de leur Plan de Mobilité. L'équipe du management de la mobilité répond aux employeurs soucieux de développer un plan de mobilité entreprise en les accompagnant sur la méthode, sur la réalisation d'enquêtes et d'analyses ainsi que sur l'élaboration de leurs plans d'action et sa mise en œuvre. À ce jour 351 employeurs représentant 259 100 726 salariés ont été accompagnés par Tisséo Collectivités.

En 2023, 43 employeurs publics et privés ont été accompagnés soit

52 765 salariés :

- 21 en démarche de Plans de Mobilité Employeurs soit 14 615 salariés
- 2 en démarche de Plans de Mobilité Inter-Employeurs soit 38 150 salariés

1^{er} janvier 2024 : Entrée en vigueur de la modification des statuts de Tisséo Collectivités qui acte l'intégration de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain et des Côteaux Bellevue, ainsi que la disparition du SITPRT parmi ses membres.

31 janvier 2024 : prochain Comité Syndical de Tisséo Collectivités.



Dossier de presse

Toulouse, le 6 décembre 2023

Investissements

Le montant d'investissements présenté à ce Comité Syndical s'élève à environ 7,2 M€, avec notamment :

- Les conventions et marchés de la Ligne C, ligne aéroport et Connexion Ligne B pour un peu moins de 2,2 M€ ;
- L'acquisition ou l'occupation de foncier pour environ 760 000 € ;
- La gestion du patrimoine pour un peu moins de 4,1 M€ ;
- Le versement d'indemnités aux commerçants pour un peu plus de 105 000 €.